ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

catastrophes naturelles

Question écrite n° 120726

Texte de la question

M. Jean Grenet attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur le protocole d'accord relatif à la carrière des sapeurs-pompiers professionnels. Le Président de la République à l'occasion du 118e congrès des sapeurs-pompiers du 24 septembre 2011 qui s'est déroulé à Nantes a annoncé un projet de modernisation du réseau national d'alerte et des systèmes d'information des populations en cas de catastrophe naturelle. Il le prie de bien vouloir lui donner des précisions sur les mesures envisagées ainsi que sur un calendrier de mise en oeuvre de celles-ci.

Données clés

Auteur : M. Jean Grenet
Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (5e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 120726
Rubrique : Sécurité publique
Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 octobre 2011, page 11255
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)